

Représentativité : pour FO, la confirmation du niveau de sa troisième place conforte son audience et constitue un point d'appui

La Confédération FO se satisfait d'avoir stabilisé le niveau de sa représentativité globale fondée sur le recueil des élections professionnelles et ainsi sa position de troisième confédération syndicale représentative.

La Confédération considère que ce résultat - après celui des élections Fonction publique de décembre 2018 où elle avait confirmé sa première position à l'Etat et conquis la deuxième place dans la fonction publique hospitalière - conforte son audience auprès des salariés et constitue un point d'appui de conquêtes d'implantations et de syndicalisation.

FO va analyser en détail les résultats par secteurs professionnels et s'attelle d'ores et déjà à capitaliser sur ses réussites et analyser ses difficultés pour y apporter des réponses positives. Elle souligne que ce cycle a été très largement perturbé par la mise en œuvre des ordonnances travail de 2017.

Celles-ci, contestées par FO, ont d'une part conduit à la suppression des Comités d'entreprises et des délégués du personnel, fondus dans une instance unique - le CSE - et réduit la capacité de représentation collective du personnel. Incontestablement, en cumulant les charges - y inclus celles des CHSCT supprimés - et en limitant la possibilité de renouvellement des mandats, ces ordonnances ont contribué à alourdir les responsabilités devant être endossées par les délégués élus, ajoutant aux craintes de représailles quant à l'engagement syndical qu'a mesuré le défenseur des droits dans un rapport conjoint avec le BIT en 2019.

D'autre part, en forçant à la mise en place des CSE dans un délai contraint, elles ont rendu d'autant plus difficile la mobilisation des structures syndicales confrontées à un afflux au même moment de protocoles électoraux à négocier. FO comme d'autres syndicats n'a pas été entendue quand nous avons demandé légitimement la prorogation des mandats et des délais.

Cela, à quoi s'est ajouté en mars 2020 le confinement face à la pandémie de Covid 19 explique pour beaucoup une moindre réussite en termes de participation, qui demeure cependant dans ce contexte d'un niveau confortant l'importance des syndicats.

L'élection TPE - dernière du cycle - pâtissant elle-même de cette situation, et qui plus est souffrant de difficultés d'organisation structurelles et d'un manque flagrant de promotion publique, a elle-même ajouté aux difficultés.

Aussi, la Confédération salue à la fois ses adhérents et militants qui, mobilisés constamment pour la défense des droits des salariés, ont réussi ces résultats pour FO. Elle salue de la même façon l'ensemble des salariés qui ont apporté leurs suffrages pour élire les délégués FO, mesurant la responsabilité qui est aujourd'hui la nôtre à leur égard.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 [@force-ouvriere.fr](https://twitter.com/force_ouvriere)

 01.40.52.86.01

Paris, le 26 mai 2021